

Le TRIFLUVIEN

Bulletin municipal d'information www.v3r.net

Décembre 2012 / volume 23 numéro 3

Nos pompiers remportent le prix « Triangle rouge »



Crédit photo : Patrick Beauchamp

Un temps fort de 2012 : nos pompiers remportent le prix « Triangle rouge » et célèbrent avec les enfants de l'École primaire d'éducation internationale. Dans la nacelle : l'agent Michel Letarte, Sylvia Garand de la Fondation des pompiers pour les grands brûlés, le directeur des Opérations incendies Dany Cloutier et le conseiller municipal Guy Daigle. **Détails en page 14.**

Manchettes

NOUVEAUX services en ligne

Paiement
des constats
d'infraction **p. 2**

Déclaration
de travaux **p.6**

Découvrez les plaisirs
de la saison froide **p. 19**

INFO DES FÊTES

Bureaux administratifs
Fermés du 24 décembre au 2 janvier
inclusivement

Points de services des permis
Horaire disponible en page 6

Bibliothèques municipales
Ouvertes selon l'horaire habituel, mais fermées
du 24 au 26 décembre, et du 31 décembre au 2 janvier

Numéros d'urgence : accessibles 24 h/24
Travaux publics (819 379-3733)
Sécurité publique (819 691-2929 ou 9-1-1)

Collectes ordures et recyclage : changements
pour les secteurs desservis les 25 décembre et
1^{er} janvier. Détails en p. 5

Écocentres : fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement

Récupération des sapins de Noël : détails en page 5

Parcomètres : gratuité les 24, 25 et 26 décembre,
puis les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier



C'est l'hiver : La STTR vous informe...

Est-ce que les autobus circuleront lors des tempêtes de neige?

Oui, les autobus circuleront lors de tempêtes, sauf si les autorités recommandent le contraire. Cependant, la STTR ne pourra malheureusement garantir ses horaires le jour d'une tempête et le lendemain. Il faut considérer que les intempéries, les opérations de déneigement et de sablage, peuvent ralentir le bon fonctionnement du réseau.



D'autre part, prenez note que lorsque les responsables de la commission scolaire décident de la fermeture des classes, les autobus « Extra » ne circulent pas.

Doit-on attendre plus près du bord de la route en hiver?

Non, car le bord des routes est souvent glissant. Nous recommandons de garder une distance sécuritaire tant que l'autobus n'est pas totalement immobilisé à l'arrêt prévu.

Doit-on signaler notre présence en tapant sur la porte de l'autobus si le chauffeur ne nous voit pas?

Non, tant que l'autobus n'est pas totalement arrêtée.

Pensez que vous êtes probablement dans l'angle mort du véhicule et qu'ainsi vous vous exposez à des blessures. Il est donc vivement conseillé de ne jamais courir près d'un autobus, ni d'essayer de frapper à la porte lorsque l'autobus roule, et ce, même s'il se déplace doucement. En toutes circonstances, tenez-vous éloigné jusqu'à l'arrêt total et ne descendez jamais sur la chaussée.

Puis-je apporter une planche à neige, des skis ou des raquettes de marche dans l'autobus?

Oui, vous pouvez transporter ces objets dans l'autobus, mais sous certaines conditions.

Dans un premier temps, le chauffeur reste libre de refuser un objet s'il considère que celui-ci peut nuire à la sécurité des passagers ou pendant les heures de pointe lorsque les autobus sont souvent bondés. Il est également en droit de refuser s'il sait que le prochain arrêt sera très achalandé.

D'autre part, il faut savoir que les sièges doivent être disponibles en tout temps pour les autres passagers. Si vous y posez un objet personnel, vous devez veiller à libérer la place à chaque embarquement.

Vous êtes également tenu de vous assurer que cet objet ne devienne pas un projectile dangereux lors des freinages d'urgence.

Dans l'idéal, nous recommandons que tout objet ou bagage encombrant soit maintenu solidement au sol entre vos pieds ou sur vos genoux. Veillez à ce qu'il ne nuise jamais aux déplacements des autres passagers ou ne blesse personne.

Si vous souhaitez poser un bagage sur un siège, assurez-vous aussi que celui-ci ne soit pas souillé de calcium ou de neige afin de garder l'assise propre et sèche pour les prochains usagers.



Peut-on demander au chauffeur de s'arrêter entre deux arrêts lorsqu'il fait nuit?

Oui, à partir de 20 h, le chauffeur est autorisé à vous débarquer entre deux arrêts. N'hésitez pas à lui en faire la demande à votre embarquement.

Est-ce que les autobus circuleront pendant les fêtes de fin d'année?

Le lundi 24 décembre 2012	Horaire du lundi Dernier départ à 19 h 15
Le mardi 25 décembre 2012	Pas de service
Le mercredi 26 décembre 2012	Horaire du dimanche de 8 h 45 à 19 h 10
Du 27 au 30 décembre 2012	Autobus en service selon l'horaire régulier
Le lundi 31 décembre 2012	Horaire du lundi Dernier départ à 19 h 15
Le mardi 1 ^{er} janvier 2013	Pas de service
Le mercredi 2 janvier 2013	Pas de service

Information : 819 373-4533

Inscrivez-vous gratuitement à notre **Infolettre** sur la page d'accueil au www.sttr.qc.ca

La ministre de la famille et des affaires sociales de la République gabonaise de passage à Trois-Rivières

Le 30 octobre dernier, dans le cadre d'un accord-cadre réalisé entre l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et le ministère de la Santé, des Affaires sociales, de la Solidarité et de la Famille de la République gabonaise, Mme Honorine Nzet Biteghé, ministre de la Famille et des Affaires sociales, était de passage à Trois-Rivières. Cet accord vise à établir des liens de coopération pour la mise en œuvre du Plan d'action (2010-2016) de l'Institut national de formation d'action sanitaire et sociale (INFASS) de la République gabonaise.

La visite de la ministre à Trois-Rivières lui a permis de prendre contact avec le département de psychoéducation de l'UQTR qui intervient au Gabon, pour la formation des assistants sociaux et des éducateurs spécialisés, et de réaliser des visites ciblées dans le but d'échanger avec des acteurs du milieu, impliqués dans l'action sociale au Québec.

Elle a, entre autres, visité la Maison l'Entr'Amis du secteur Jean-Nicolet afin de découvrir le projet « *C'est ta communauté* » (CTC) mis sur pied par l'organisme Aux trois pivots en collaboration avec plusieurs organismes, dont l'OMHTR. Tous étaient réunis à la maison de quartier pour la présentation du projet, que la ministre a qualifié de très impressionnant.

Le projet CTC est un programme de renforcement des familles. Il vise à procurer aux membres d'une collectivité l'information et les instruments requis pour entreprendre une démarche globale d'épanouissement de la jeunesse et des mesures préventives touchant l'usage des drogues, la délinquance, les grossesses juvéniles, le décrochage scolaire et la violence. Le programme se compose de consultations stratégiques, d'aide technique, de formations et d'outils basés sur la recherche.

Une visite qui démontre que l'accompagnement social à l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières (OMHTR) est une référence pour plusieurs pays. Rappelons la visite de M. Patrick Chandez, conseiller stratégique à l'Union sociale pour l'habitat en France, en octobre 2011, et des trois opérateurs de logements sociaux en provenance de la Belgique, en juin 2012, qui ont visité l'OMHTR afin de comprendre, eux aussi, la réalisation de l'accompagnement social en HLM.



Au bas : Caroline Couture et Sylvie Hamel, professeures en psychoéducation à l'UQTR, Honorine Nzet Biteghé, ministre de la Famille et des Affaires sociales de la République gabonaise, Marco Bélanger, directeur général de l'OMHTR.

Au centre : Jean Montambeault, agent de développement à Aux trois pivots, Jocelyne Lupien, coordonnatrice à la maison l'Entr'Amis, Gabrielle Couture, secrétaire-trésorière au Comité citoyen Notre-Dame-de-la-Paix et administratrice au C.A. de l'OMHTR, Diane Ndong Nguema, directrice du cabinet de la ministre de la Famille et des Affaires sociales.

Haut : Pape Jean Fall, conseiller en développement international à l'UQTR.